



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Alpes-Maritimes



L'Inspecteur d'Académie
Directeur académique des services de l'Education
nationale des Alpes-Maritimes

à

Mesdames et messieurs les professeurs des
écoles et instituteurs

S/C Mesdames et messieurs les inspecteurs
chargés de circonscription du premier degré

Mesdames et messieurs les principaux de collèges
avec SEGPA

Nice, le 6 juin 2018

**Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
des Alpes-Maritimes**

Objet : Recrutement postes à profil « Adjoint à l'école élémentaire Freinet »

Vous voudrez bien porter à l'attention des instituteur(trice)s et professeur(e)s des
écoles l'appel à candidatures cité en objet.

**Division du Personnel
1^{er} degré**

Vous trouverez en annexe le descriptif du poste.

Affaire suivie par :
Sakina Sadouk
Gestionnaire
Téléphone
04 93 72 63 57

Les personnels intéressés voudront bien adresser leur fiche de candidature par voie
hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie et, simultanément à la Division du
personnel (DSDEN 06 Dipe 2 - à l'adresse suivante : ia06-dipe2@ac-nice.fr avant
le mardi 12 juin 2018 à midi

Mél.
sakina.sadouk@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

SIGNE

Michel-Jean FLOC'H



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Alpes-Maritimes



Poste à profil

FICHE DE CANDIDATURE A RETOURNER A LA DSDEN AVANT LE 12 JUIN 2018 MIDI

NOM :

Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à Titre définitif Titre provisoire en délégation
le :

Quotité travaillée :

Circonscription :

Ancienneté dans la fonction occupée :

AGS(renseigné par le service DIPE II) :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

Adresse électronique académique :

Diplômes et date d'obtention :

Je déclare être candidat(e) au poste de :

Adjoint école élémentaire Freinet

A le
(signature)

Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de circonscription :

Ale
(signature)

Adjoint élémentaire à l'École Freinet à Vence

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants du 1er degré au niveau national.

Lieu d'exercice : École Primaire Freinet 06140 Vence 04 93 58 11 89

Date de prise de fonction : rentrée scolaire suivant l'appel à candidature.

Conditions de nomination : La nomination sera prononcée à titre définitif. Comportant des sujétions particulières, ce poste ne peut être occupé par un agent exerçant à temps partiel.

Conditions de rémunération : Poste ouvrant droit à l'ISAE

Organisation du temps de travail : L'École Freinet fonctionne selon les horaires continus : 8h30-16h30. Cela implique pour l'enseignant(e) de respecter les modalités de la convention spécifique de cette école.

Cadre réglementaire : La mission d'enseignement à l'École Freinet est encadrée par un texte ministériel du 5 juin 1991, et par une Convention entre la DSDEN et le laboratoire de recherche LISEC de l'université de Lorraine. L'enseignant(e) s'engage à agir dans ce cadre, et à en respecter les exigences pédagogiques.

Description des missions : Ce poste concerne une classe élémentaire de l'École Freinet (PS-MS-GS). L'objectif est de préparer les enfants aux usages spécifiques de la pédagogie de cette école : tâtonnement expérimental (par les méthodes naturelles), libre expression, vie coopérative. La pédagogie pratiquée fait une large part à l'observation et aux recherches. Une correspondance scolaire existe avec une école en Allemagne, qui devra être poursuivie.

Compétences et qualités requises : L'enseignant(e) s'engage à agir en concertation avec l'équipe pédagogique. Il s'agit de faire preuve d'ouverture d'esprit et de sens du dialogue : l'intégration dans la vie de l'équipe pédagogique doit être complète. Une implication dans toutes les actions de l'École Freinet est attendue. Il est attendu de l'enseignant(e) une attitude réflexive forte.

La commission est composée de l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes, ou de son représentant, de la directrice de l'école, du coordonnateur scientifique de l'école.

- les candidats présentent à la commission un dossier comprenant un CV, une lettre de motivation, une lettre d'engagement à suivre une formation au sein de l'École Freinet à Vence.

La commission examine les dossiers de candidature en s'appuyant sur la Convention de l'école, et sélectionne ceux qui correspondent au profil du poste.

Les candidats dont le dossier aura été retenu, devront expliquer devant la commission :

- leurs motivations à s'insérer dans cette équipe, et à vouloir pratiquer *cette* pédagogie spécifique dans ce lieu historique
- leur engagement dans le travail de l'équipe, et leur volonté de poursuivre leur formation
- leur acceptation des contraintes inhérentes au poste, leur degré de maîtrise de la pédagogie pratiquée dans *cette* école
- leur volonté de coopérer avec les chercheurs susceptibles de venir dans l'école et les membres de l'institut Freinet
- leur engagement à suivre la formation indispensable à la pratique dans l'École Freinet.

L'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes, nomme les enseignants de l'école après avis de la commission.

L'enseignant nommé devra être conscient de la dimension de cet engagement conformément à la convention spécifique de cette école.

Un suivi sera assuré tout au long de l'année pour une adaptation au poste réussie, sous le contrôle de l'Inspecteur d'Académie ou de son représentant.

Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste : Directeur de l'école Primaire Freinet, 1133 chemin Célestin Freinet 06140 Vence Tél : 04 93 58 11 89

Procédure de candidature : Candidature à adresser par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des Alpes-Maritimes et simultanément à la DIPE (ia06-dipe2@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.